

1. Identification

Identificateur de produit	Aureo® S 700 granuleux	
Autres moyens d'identification		
Synonymes	AUREO S 700G * AUREOMYCIN S 700	
Usage recommandé	Produit vétérinaire (Additif alimentaire)	
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way	
	Parsippany, New Jersey 07054 (USA)	
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896	
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-800-366-5288	
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300	
	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway	
	Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com	
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917	

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Poussières combustibles	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 1A
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Peut nuire au fœtus.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le risque d'explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

Stockage

Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

L'exposition à la lumière du soleil peut entraîner des réactions cutanées dans de rares cas.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chlortetracycline		57-62-5	7.7
Sulfamethazine		57-68-1	7.7
Silice amorphe sublimée		63231-67-4	<1
Huile minérale		8012-95-1	<0.1
Calcium carbonate *		1317-65-3	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition * Ingrédients non dangereux

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. Toux. Les individus sensibles à ce produit chimique ou à d'autres substances de cette catégorie chimique risquent de développer des réactions allergiques. Dermatitis. Éruption. Les symptômes de l'exposition chronique à la tétracycline peuvent inclure : rougeur et enflure de la peau, éruptions cutanées, frissons, décoloration des dents, jaunissement de la peau et des yeux, nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac et douleurs thoraciques. Les effets adverses les plus communs observés en usage clinique sont : diarrhée, nausée, rash et vomissements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO ₂). Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air. Éviter les milieux à pression élevée dans lesquels il existe un risque de formation d'un mélange d'air et de poussières potentiellement explosible.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie. Danger d'explosion : Éviter la formation de poussière; une poussière fine dispersée dans l'air en une concentration suffisante et en présence d'une source d'allumage constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Les particules fines (nuage) peuvent alimenter un incendie ou une explosion.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

S'assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Mettre à la terre le récipient et l'équipement de transfert pour éliminer les étincelles d'électricité statique. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Éviter l'inhalation de la poussière. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé).

Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter les dépôts importants de produit, plus particulièrement sur les surfaces horizontales, lesquels dépôts peuvent être libérés dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction de manœuvres de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Mettre à la terre/masse le récipient et l'équipement de réception. Éviter de respirer de la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter une exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle****Zoetis****Composants****Type****Valeur**

Chlortetracycline (CAS 57-62-5)

TWA

0.5 mg/m3

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**Composants****Type****Valeur****Forme**

Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)

TWA

5 mg/m3

Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**Composants****Type****Valeur****Forme**

Calcium carbonate * (CAS 1317-65-3)

TWA

10 mg/m3

Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)

STEL

10 mg/m3

Brouillard.

TWA

5 mg/m3

Brouillard.

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**Composants****Type****Valeur****Forme**

Calcium carbonate * (CAS 1317-65-3)

STEL

20 mg/m3

Poussières totales.

TWA

3 mg/m3
10 mg/m3Fraction respirable.
Poussières totales.**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)****Composants****Type****Valeur****Forme**

Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)

TWA

5 mg/m3

Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**Composants****Type****Valeur****Forme**

Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)

TWA

5 mg/m3

Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**Composants****Type****Valeur****Forme**

Calcium carbonate * (CAS 1317-65-3)

TWA

10 mg/m3

Poussières totales.

Oil, Mineral (CAS 8012-95-1)

STEL

10 mg/m3

Brouillard.

TWA

5 mg/m3

Brouillard.

Silica, Amorphous, Fumed (CAS 63231-67-4)

TWA

6 mg/m3

Poussière respirable.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Analyse des risques par niveaux de contrôle

Sulfamethazine: Zoetis BDP2 (limiter l'exposition à l'étendue 100ug/m3 à < 1000ug/m3)

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Garder les niveaux de contamination de l'air inférieurs aux limites d'exposition ou dans la fourchette OEB indiquée ci-dessus dans cette section. Si des mesures techniques ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules de poussière sous les limites d'exposition en milieu de travail (LEMT), il faut porter une protection respiratoire appropriée. Si le matériau est moulu, coupé ou utilisé dans toute opération susceptible de créer des poussières, utiliser une ventilation locale par aspiration appropriée pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté. On doit fournir des équipements de protection respiratoire lorsqu'il y a un risque d'exposition à des poussières, des brumes, des aérosols ou des vapeurs. Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Solide.

Forme Poudre granulaire

Couleur Brun

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. Les particules fines (poussières, nébulisations) peuvent alimenter un incendie ou une explosion.
Matériaux incompatibles	Acides. Peroxydes. Fluor Phénols. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). oxydes de soufre. Peut inclure du chlorure d'hydrogène

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation La poussière peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau La poussière ou la poudre peut irriter la peau.
Huile minérale
Espèces: Lapin
Gravité: Suave

Contact avec les yeux La poussière peut irriter les yeux.
Huile minérale
Espèces: Lapin
Gravité: Modéré

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation des voies respiratoires. Toux. Légère irritation cutanée. Irritation des yeux. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Dermatite. Éruption. Les symptômes de l'exposition chronique à la tétracycline peuvent inclure : rougeur et enflure de la peau, éruptions cutanées, frissons, décoloration des dents, jaunissement de la peau et des yeux, nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac et douleurs thoraciques. Les effets adverses les plus communs observés en usage clinique sont : diarrhée, nausée, rash et vomissements.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié. La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlortetracycline (CAS 57-62-5)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	3000 mg/kg
<u>Chronique</u>		
Orale		
DSENO	Rat	700 mg/kg/j., 2 années (Not carcinogenic) 200 mg/kg/j., 14 semaines (No effects at maximum dose)
	Souris	200 mg/kg/j., 14 semaines (No effects at maximum dose) 100 mg/kg/j., 6 semaines (No effects at maximum dose)
Sulfamethazine (CAS 57-68-1)		
<u>Aiguë</u>		
Autre		
DL50	Souris	1.06 g/kg Injection sous le globe oculaire (oeil)
Orale		
DL50	Souris	50 g/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Contact avec les yeux		
Huile minérale	Espèces: Lapin	Gravité: Modéré
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant		
Calcium carbonate * (CAS 1317-65-3)	Irritant	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Mutagenicité		
Sulfamethazine	Aberration chromosomique Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)	
	Echange de chromatides sœurs Résultat: positif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)	
Chlortetracycline	In Vitro Bacterial Mutagenicity (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella , E. coli	
	In Vitro HGPRT Forward Gene Mutation Assay Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)	
	In Vitro Unscheduled DNA Synthesis Résultat: négatif Espèces: Rat hépatocyte	

Mutagénicité
Chlortetracycline

In Vivo Chromosome Aberration
Résultat: négatif
Espèces: Rat

Sulfaméthazine

Mutagénicité bactérienne (Ames)
Résultat: négatif
Espèces: Salmonella

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Huile minérale (CAS 8012-95-1)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.
A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Huile minérale (CAS 8012-95-1)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Probablement cancérogène pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Silice amorphe sublimée (CAS 63231-67-4)

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Sulfaméthazine (CAS 57-68-1)

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

Huile minérale (CAS 8012-95-1)

Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire au fœtus.

Effets sur le développement

Sulfaméthazine

545 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus,
Tératogène
Résultat: NOEL
Espèces: Rat
Organe: Orale

Reproductivité

Chlortetracycline

500 mg/kg/j. 2 Génésotoxicité affectant la génération, négatif
Résultat: DSENO
Espèces: Rat
Organe: Orale

Sulfaméthazine

600 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Non tératogène ,
Toxicité maternelle , Fétotoxicité
Résultat: NOEL
Espèces: Lapin
Organe: Orale

805 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, FERTILITE
Résultat: NOEL
Espèces: Souris
Organe: Orale

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations	Des cas de photosensibilité ont été observés chez certains individus prenant de la tétracycline. Des doses élevées de tétracyclines peuvent provoquer un trouble hépatique appelée stéatose hépatique. Les sujets ayant beaucoup de cholestérol et de triglycérides ou une cyrrhose alcoolique du foie pourraient être plus susceptibles. Peut provoquer une intoxication des reins si ceux-ci sont déjà endommagés (sur la base d'études sur des animaux). Comme pour tout traitement aux sulfamides, les réactions suivantes peuvent se présenter : nausées, vomissements, diarrhées, inflammation du foie et du pancréas, troubles sanguins, fièvre médicamenteuse, éruptions cutanées, infections de la conjonctive et de la sclère, sang dans les urines et cristallurie. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Les symptômes peuvent être retardés.
12. Données écologiques	
Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Aucun(e) connu(e).
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux**Convention de Stockholm**

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations**Date de publication** 23-Mars-2017**Version n°** 01

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation
Composition/information sur les ingrédients: Remarques sur la composition
Premiers soins: Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés
Données toxicologiques: Toxicité aiguë
Données toxicologiques: Effets chroniques
Données toxicologiques: Autres informations
Données toxicologiques: Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques
Données écologiques: Persistance et dégradabilité
Données sur l'élimination: Emballages contaminés